

LE PRÉSIDENT

Monsieur Hervé Novelli Secrétaire d'État auprès de la Ministre de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi 139 rue de Bercy 75012 Paris France

Bruxelles, le 21 novembre 2008

Conseil « Compétitivité » des 1er et 2 décembre 2008

Cher

Monsieur le Ministre,

Dans un contexte économique exceptionnel, le Conseil « Compétitivité » doit se faire le pionnier des actions de l'Union européenne pour soutenir un retour rapide de la confiance et une reprise économique durable. Nous saluons le principe d'un plan de relance européen mobilisant les ressources financières de l'Union à l'appui de projets d'infrastructure, de la recherche, de l'innovation et de l'adaptabilité, et renforçant la coordination des politiques économiques nationales. Le Conseil « Compétitivité » doit soutenir ces mesures en accélérant les travaux en matière de R&D et d'innovation, afin de renforcer la compétitivité de nos économies.

C'est également la raison pour laquelle nous appelons une fois encore le Conseil « Compétitivité » à contribuer de manière plus significative aux discussions en cours sur les politiques climatiques, notamment en ce qui concerne la révision du <u>régime européen du commerce d'émissions</u>. La présence en Europe d'une industrie forte et compétitive est une condition nécessaire, autant pour réaliser les objectifs environnementaux que pour soutenir la reprise économique. Cela devrait être pris en considération dans les discussions sur le commerce d'émissions.

BUSINESSEUROPE est favorable aux initiatives qui transforment rapidement l'<u>Espace européen de la recherche</u> en un véritable marché de R&D et en un pôle attractif pour la recherche sur la scène mondiale. De plus, il convient de développer de meilleurs liens entre les initiatives récentes comme les marchés porteurs, les *clusters* et les prochaines Communautés de la connaissance et de l'innovation que doit sélectionner et mettre en œuvre l'Institut européen d'innovation et de technologie. Dans ce contexte, une plus grande importance doit être accordée à la simplification des mécanismes de soutien à la participation des entreprises. En outre, le programme pour la compétitivité et l'innovation du cadre financier de l'Union devrait être renforcé, par exemple en lui allouant les fonds non dépensés de la politique agricole commune.



Les États membres et les institutions européennes doivent maintenant adopter et mettre en œuvre rapidement les principes du <u>Small Business Act</u> afin de stimuler un esprit d'entreprise dynamique dans toute l'Europe. En effet, le contexte économique actuel démontre l'importance de garantir aux PME un meilleur accès au financement, mais aussi d'améliorer les autres conditions cadres de leur développement. Dans ces circonstances, le Conseil devrait conclure promptement un accord sur le statut de la <u>société privée européenne</u>. Il est crucial que le Conseil n'introduise pas de prescriptions relatives à un élément transnational, sinon 90 % des PME européennes seront incapables d'adopter le statut – ce qui serait contraire à son objectif premier.

La directive sur les <u>contrats conclus avec les consommateurs</u> pourrait réduire les coûts pour les entreprises et créer un niveau commun approprié de protection des consommateurs dans l'ensemble de l'Europe. Il est cependant essentiel que le législateur européen veille à assurer la sécurité juridique et une véritable harmonisation. Concernant l'exécution des <u>droits du consommateur</u>, nous soutenons un recours amélioré pour les consommateurs à travers une meilleure application par les pouvoirs publics, des mécanismes non judiciaires tels qu' la médiation et l'arbitrage, et une meilleure information et éducation du consommateur. Les décisions sur ces points ne peuvent être précipitées, notamment au vu de l'expérience américaine en la matière et du risque d'altérer les mécanismes nationaux de résolution des litiges.

Le Conseil « Compétitivité » peut apporter une contribution importante au renforcement de la résilience de l'économie européenne, et j'encourage vivement la présidence française de l'Union à accélérer la mise en œuvre de son programme pour la compétitivité avant la fin de l'année. Je serais heureux de vous rencontrer à votre meilleure convenance pour un échange de vues.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

et de mes sentiments personnels les plus cordiaut,

Ernest-Antoine Seillière